CONDITIONS GENERALES DE VENTES

Les rapports entre les opérateurs de voyages et séjours et leur clientèle ont été fixés par décret (adressés sur simple demande).

Les prix: comprennent l'encadrement et le matériel spécifique des activités choisies.
Pour les séjours & stages, sont compris en plus : les frais d'organisation, l'hébergement, la nourriture, les locations de matériel précisées dans les fiches descriptives à votre inscription.
Assurance pour les séjours, stages tout compris nous vous proposons si vous n'êtes pas couvert, ***l'assurance Europ assistance*** qui inclue assistance / secours / rapatriement et annulation séjour dans ces cas notamment : maladie - décès – accident. Nous considèrerons donc que si vous ne souscrivez pas notre contrat proposé vous avez pris toutes vos précautions auprès de votre police d'assurance.
Assurance pour les activités à la journée vous bénéficiez pour les secours de la RC pro du guide, moniteur, accompagnateur en montagne de Terres d'Altitude; cependant nous vous encourageons à vérifier ou souscrire votre propre assurance pour être couvert dans tout les cas; notamment les frais de rapatriement et d'assistance.
Annulation séjour
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle TERRES D'ALTITUDE a pris connaissance du désistement) :
- jusqu'à 30 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 50 euros.
- entre 29 et 21 jours : 25 % du montant du séjour.
- entre 20 et 8 jours : 50 % du montant du séjour.
- entre 7 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- à moins de 2 jours : 90 % du montant du séjour.

Ces retenues seront remboursées en cas d'annulation de notre pour part nombre d'inscrits insuffisants, conditions météo ou locales non satisfaisantes pouvant compromettre le bon déroulement du séjour. Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement de même pour une exclusion décidée par votre accompagnateur, guide pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.
Vos engagements / nos engagements : vous devez être conscient et accepter que toute activité de montagne comporte des risques aussi minimes soient-ils. Vous devez être en bonne santé et ne pas avoir de contradiction à la pratique du sport : en cas de doute consulter votre médecin. Les guides de Terres d'Altitude mettent en œuvre dans les règles du métier, leurs expériences et compétences. Nous vous demandons de respecter leurs prises de décisions notamment lorsqu'ils choisissent pour votre sécurité d'adapter ou de renoncer au programme initialement prévu quand les conditions l'imposent.
Terres d'Altitude se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (5 minimums, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour. En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 21 jours avant le départ. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement. Tout litige sera porté au tribunal du commerce de Chambéry.

Terres d'Altitude - Pascal MOUCHET
N° siret: 3779560990040 - ES:739200735
Etablissement agrée jeunesse et sports: ET7370396
N° Opérateur de voyages et séjours IMO73110013 – Garant : Crédit Mutuel. Assureur : MMA.

Terres d'Altitude

Bulletin de réservation à compléter et renvoyer à : TERRES D'ALTITUDE
Le Vieux Bourg - 73630 LE CHATELARD tél : 04 79 52 05 98
Séjour ou activité(s) choisi :……..
Dates …….
Nom ou organisme : …… Prénom …… .
Adresse …….
Tél : ……..... Portable ……..
Email : ……..
Vous arriverez : en voiture O en car O en train O
Prix adulte ……..x…….Personne(s) …… **Total :** ……
Prix enf ……. . . .x…… Personne(s) …… **Acompte (30%) :** ……
Assurance (facultatif) : …… . . …..
Reste dû : ……

Règlement à l'ordre de Terres d'Altitude.

europ assistance
you live we care

Assurance séjours Europ assistance (secours annulation rapatriement assistance). Important : *Cette assurance n'est pas à souscrire pour les activités à la journée. Dans le cas d'une souscription Europ Assistance merci de nous donner ci-dessous la liste des noms et prénoms des personnes concernées*.*

4.2 % du montant total du séjour = …… **(Montant minimum 5€/ pers)**
Je soussigné(e)……
Agissant en mon nom et celui des autres personnes inscrites, déclare avoir pris connaissance des conditions générales et particulières de ventes, de la fiche technique et/ou descriptive et les accepte dans leur intégralité. **Important :** indiquer pour les séjours conforts l'organisation souhaitée des chambres **
Date : ……. Signature :

Noms et prénoms* Chambres souhaitées ** **(sauf refuge et gîte)**	**Assurance** oui / non	**Chbre double**	**Chbre 2 lits**	**Chbre 1 pers**